PELISSOU

Commissaires de Justice

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
titulaire d'un Office de Commissaires de Justice
2, Avenue Jean Rieux CS 75887 - 31506 TOULOUSE CEDEX 5
Tél 05.34.31.18.20 - **e-mail : pelissou@commissaire-justice.fr**
Siret numéro 918 992 983 00018

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE TRENTE ET UN JUILLET

A la requête de :

Le COMPTABLE RESPONSABLE DU POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE DE HAUTE-GARONNE, dont les bureaux sont 33 rue Jeanne Marvig, BP 34248, 31404 TOULOUSE CEDEX 4, chargée du recouvrement des créances du SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE TOULOUSE RANGUEIL et du SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE BALMA.

Pour qui domicile est élu chez **Maître Catherine BENOIDT-VERLINDE** de la Société Cabinet MERCIÉ, SCP d'Avocats associés au Barreau de TOULOUSE, y demeurant 29, rue de Metz 31000 Toulouse, constituée et qui continuera d'occuper sur ses suites

Agissant en vertu :

D'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de TOULOUSE, service des affaires familiales, en date du 4 février 2026,

Lequel ordonne la licitation du bien immobilier situé 35 bis chemin Côte de Pech David, cadastré sous les référence Section 839 Ab Numéro 519

Nous, Arnaud PÉLISSOU, Commissaire de Justice associé à la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée PÉLISSOU, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice « Arnaud PÉLISSOU, Commissaire de Justice associé, Caroline BUZON, Morgane GLOAGUEN, Commissaires de Justice » à la résidence de TOULOUSE, y demeurant 2 avenue Jean Rieux, soussigné,

DESIGNATION CADASTRALE URBANISME

Au vu du relevé de propriété sollicité auprès du Centre des Impôts Fonciers de TOULOUSE, l'immeuble dont il s'agit figure au cadastre de la commune de TOULOUSE aux relations suivantes :

Année de référence : 2024	Département : 31 0	Commune : 555 TOULOUSE			TRES : 028	Numéro communal : K01626

Titulaire(s) de droit(s)

AVOVENTES

Désignation des propriétés						Identification du local				Évaluation du local																
An	Sec	N° Plan	C Pdct	N° voirie	Adresse	Code Rivoli	Bat	Ent	Niv	N° parte	N° fiscal du local	S Tar	N Eval	AF	Nat loc	Cat	RC Cons imposable	Coll	Nat Exo	AN RET	AN DEB	Fraction RC Exo	%EXO	TX OM	Coef	RC TEOM
00	839 AB	519		358	CHE COTES PECH DAVID	2336	AH	01	00	01001	316390881330	555C	C	H	MA	S	6 168							P		6 168
00	839 AB	519		358	CHE COTES PECH DAVID	2336	AH	01	00	01002	316391348378	555C	C	H	DM	BA	306							P		306

Total revenu imposable pour la part communale	Total revenu exonéré pour la part communale	Total revenu imposé pour la part communale
6 474 euro(s)	0 euro(s)	6 474 euro(s)

Propriété(s) non bâtie(s)

Désignation des propriétés						Évaluation																Livre foncier
An	Sec.	N° Plan	N° Voirie	Adresse	Code Rivoli	N° Parc Prim	FP/ DP	S Tar	SUF	GR/ ESOM	CL	Nat cult	Contenance HA	A	CA	Revenu cadastral	Coll	Nat Exo	AN Ret	Fraction RC Exo	%EXO	TC	Feuillet
00	839 AB	519	358	CHE COTES PECH DAVID	2336	0136	1	555A		5		bois		08	79	0,00							

Contenance totale			Total de la part communale			Total de la part additionnelle		Majoration des terrains constructibles
HA	A	CA	Revenu imposable	Revenu exonéré	Revenu imposé	Revenu exonéré	Revenu imposé	
	08	79	0	0	0	0	0	0

DESIGNATION PROPRIETE

Les biens dont il s'agit faisant l'objet de la présente saisie immobilière sont désignés ainsi qu'il suit :

Un bien situé bien immobilier situé 35 bis chemin Côte de Pech David, cadastré sous les références Section 839 Ab Numéro 519

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

DESCRIPTION

Certifions nous être transporté ce jour à 14 heures 40, commune de TOULOUSE, 35 bis chemin Côtes de Pech David, villa 19, où étant, assisté, de AVOVENTES AVOVENTES, serrurier, de AVOVENTES , agent de Police Judiciaire, et de AVOVENTES expert entomologiste, représentant le cabinet DIAGNOSTICS CONSEILS, chargé de procéder aux diagnostics et expertises, nous avons procédé ainsi qu'il suit.

Les lieux sont occupés par une maison à usage d'habitation, bâtie à flanc de parcelle sur trois niveaux.

Une piscine est présente à l'avant.
Voir clichés photographiques n° 1 et 2.

Après avoir avisé à plusieurs reprises de notre présence à la porte de la maison, personne ne répondant à nos appels, nous avons demandé au serrurier de procéder par voie d'ouverture forcée.

Ce dernier y ayant déféré, nous pénétrons dans les lieux.

Nous parcourons les lieux en signalant à plusieurs reprises notre présence, sans obtenir de réponse.

Arrivé au dernier niveau, nous constatons la présence d'une porte fermée à clef. Après avoir demandé au serrurier de procéder à son ouverture forcée, nous sommes finalement reçu par une personne présente à l'intérieur de cette pièce.

Celle-ci, après que nous lui ayons décliné nos nom, qualité ainsi que l'objet de notre visite, nous déclare se nommer AVOVENTES et être l'occupante de la maison.

Elle nous précise ne pas s'opposer à notre intervention.

Le canon de la serrure de la porte d'entrée ayant été remplacé à l'occasion de l'ouverture forcée, les clés de ce dernier ont été remises à AVOVENTES

NIVEAU R+1 :

L'accès s'effectue au moyen d'une porte en matière synthétique à panneaux.

Séjour :

Il ouvre sur l'avant par une fenêtre à double battant avec châssis aluminium à double vitrage et volet roulant électrique ainsi que par deux baies vitrées coulissantes avec châssis aluminium à double vitrage et volets roulants électriques.

L'ensemble donne également regard sur l'avant et sur le côté, par deux panneaux vitrés fixes avec châssis aluminium à double vitrage.

Enfin, une troisième baie vitrée coulissante avec châssis aluminium à double vitrage et volet roulant électrique donne regard sur un balcon, situé sur le côté de la maison.

Deux fenêtres à simple battant avec châssis aluminium, à double vitrage et volet roulant électrique donnent également regard sur le côté gauche.

Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes assorties ainsi que d'un parquet.

Les parois sont plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint.

Un escalier hélicoïdal en métal donne accès au niveau R+2.

Une série d'arrivées électriques sont installées en plafond et deux arrivées électriques en applique.
Voir clichés photographiques n° 3 à 11.

Dégagement :

Il est situé dans le prolongement de la pièce 1 et se trouve desservi depuis cette dernière au moyen d'une porte à galandage.

Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes assorties.

Les parois sont plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint.

L'ensemble accueille une série d'arrivées électriques.
Voir clichés photographiques n° 12 à 13.

Chambre 1 :

L'accès s'effectue au moyen d'une porte en bois.

La pièce ouvre sur l'avant par une fenêtre à double battant avec châssis aluminium à double vitrage et volet roulant mécanique et, sur l'arrière, par une baie vitrée coulissante avec châssis aluminium à double vitrage et volet roulant électrique.

L'ensemble accueille un placard à portes coulissantes, équipé de deux étagères et d'une penderie.

Trois arrivées électriques sont présentes en applique.
Voir clichés photographiques n° 14 à 16.

Salle d'eau 1 :

L'accès s'effectue depuis le dégagement au moyen d'une porte en bois à galandage.

Le sol est recouvert d'un carrelage.

Les parois sont faïencées.

Le plafond est plâtré et peint.

La pièce est équipée par :

- un plan en verre sablé dans lequel est encastrée une vasque en inox avec robinet mitigeur,
- un miroir mural,
- deux modules de rangement muraux,
- un radiateur sèche-serviettes alimenté au gaz,
- une douche bâtie et faïencée, occupée par un robinet mitigeur thermostatique avec flexible, pommeau de douche, tringle et rideau de douche.

Trois arrivées électriques sont présentes en plafond et une quatrième en applique.
Voir clichés photographiques n° 17 à 21.

Salon :

Il est situé dans le prolongement du dégagement.

L'accès s'effectue au moyen d'une porte à galandage en bois et verre.

La pièce ouvre sur chacun des côtés de la maison par une baie vitrée coulissante avec châssis aluminium à double vitrage ainsi que par un panneau vitré fixe avec châssis en aluminium à double vitrage. L'ensemble est doté de volets roulants électriques.

Le sol est recouvert de carrelage avec plinthes assorties.

Les parois sont pour parties doublées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille deux arrivées électriques.

Deux arrivées électriques sont également présentes, en applique.
Voir clichés photographiques n° 22 à 24.

Chambre 2 :

L'accès s'effectue, depuis le dégagement, au moyen d'une porte en bois à panneaux.

Elle ouvre sur le côté de la maison par une fenêtre à double battant avec châssis aluminium à double vitrage et volet roulant électrique.

Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes assorties.

Les parois sont plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une arrivée électrique.

Un placard de rangement à portes coulissantes est équipé d'étagères et d'une penderie.

Deux arrivées électriques sont présentes en applique.
Voir clichés photographiques n° 25 à 27.

Cabinet d'aisances :

L'accès s'effectue depuis le dégagement au moyen d'une porte en bois à panneaux.

La pièce ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à simple battant, avec châssis aluminium à double vitrage et volet roulant électrique.

Le sol est recouvert d'un carrelage.

Les parois sont faïencées.

Le plafond est plâtré et peint.

L'ensemble accueille une bouche de ventilation VMC, une arrivée électrique en applique, un lave-mains en faïence avec robinet à simple bouton ainsi qu'une selle d'aisances suspendue en faïence avec dessus, abattant et chasse d'eau.
Voir clichés photographiques n° 28 à 31.

nous indique que le système de chauffage se fait, au niveau R+1, par un chauffage au sol, alimenté au gaz et, dans les autres niveaux, par des radiateurs à gaz.

NIVEAU R+ 2 :

L'accès s'effectue, depuis le niveau précédent, au moyen d'un escalier métallique hélicoïdal avec main courante en métal installé dans le séjour.
Voir clichés photographiques n° 32 à 34.

Palier :

Il s'agit d'une vaste pièce ouverte située à la montée de l'escalier.

Elle ouvre sur l'extérieur par deux baies vitrées coulissantes avec châssis aluminium à double vitrage et volets roulants électriques, par une fenêtre à simple battant avec châssis aluminium à double vitrage et volet roulant électrique, ainsi que par deux panneaux vitrés fixes avec châssis aluminium à double vitrage.

L'ensemble est doté de volets roulants électriques.

Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes assorties.

Les parois sont plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint.

Une série d'arrivées électriques sont présentes en attente.

Un appareil de chauffage alimenté au gaz est installé dans cette pièce.
Voir clichés photographiques n° 35 à 40.

Terrasse avant :

Elle est desservie depuis la pièce précédente et se situe en surplomb de la piscine.

Elle accueille un sol en béton et un garde-corps en métal et verre.
Voir clichés photographiques n° 41 à 42.

Balcon R+2 :

Il se situe sur le côté droit de la maison et se trouve desservi depuis la pièce située à la montée de l'escalier.

Le sol est doté d'une étanchéité bituminée avec garde-corps en métal et verre.
Voir clichés photographiques n° 43 à 45.

Circulation :

Elle est librement desservie depuis la pièce située à la montée de l'escalier.

Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes assorties.

Les parois sont plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une arrivée électrique en plafond.
Voir clichés photographiques n° 46 à 48.

Chambre 3 :

Elle est située à l'extrémité gauche de cette circulation.

L'accès s'effectue, depuis le dégagement, au moyen d'une porte en bois à panneaux.

Elle ouvre sur l'arrière par un panneau vitré fixe avec châssis aluminium à double vitrage.

Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes assorties.

Les parois sont plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint.

L'ensemble accueille une arrivée électrique en applique ainsi qu'un appareil de chauffage alimenté au gaz.
Voir clichés photographiques n° 49 à 51.

Salle de bains :

Elle est située sur la droite de la pièce précédente.

L'accès s'effectue depuis la circulation, au moyen d'une porte à galandage en bois et verre.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les parois sont faïencées et plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille trois arrivées électriques.

Cette pièce est occupée par :
- un radiateur sèche-serviettes alimenté au gaz,
- une baignoire émaillée avec robinet mitigeur, flexible, pommeau de douche,
- un module de rangement suspendu en bois plaqué, à deux tiroirs accueillant également une vasque en résine avec robinet mitigeur, miroir mural et arrivée électrique en saillie,
- une colonne de rangement suspendue en bois plaqué.

Une série d'arrivées électrique sont présentes en attente.
Voir clichés photographiques n° 52 à 54.

Chambre 5 :

Elle est située à l'extrémité de la circulation, sur la droite et se trouve desservie depuis cette dernière au moyen d'une porte en bois à panneaux.

La pièce ouvre sur l'extérieur par deux fenêtres à simple battant avec châssis aluminium à double vitrage et volet roulant électrique.

Le sol est recouvert de carrelage avec plinthes assorties.

Les parois sont plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint.

L'ensemble accueille trois arrivées électriques en applique ainsi qu'un placard de rangement à portes coulissantes, équipé d'étagères et d'une penderie en bois plaqué.
Voir clichés photographiques n° 55 à 57.

Dégagement :

Il est accessible depuis la circulation au moyen d'une porte à galandage.

L'ensemble surplombe le dégagement du rez-de-chaussée.

Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes assorties.

Les parois sont plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille quatre arrivées électriques et deux en applique.

Un garde-corps en métal et verre vient sécuriser la trémie.
Voir clichés photographiques n° 58 à 62.

Cabinet d'aisances :

Il est desservi depuis le dégagement au moyen d'une porte en bois à panneaux.

La pièce ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à simple battant, avec châssis aluminium à double vitrage.

Le sol est recouvert d'un carrelage.

Les parois sont faïencées et plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une bouche de ventilation.

Cette pièce accueille une arrivée électrique ainsi qu'un lave-mains en faïence avec robinet mitigeur et une selle d'aisances en faïence avec chasse d'eau murale.
Voir clichés photographiques n° 63 à 65.

Dressing :

Il est desservi depuis le dégagement au moyen d'une porte à double battant en bois à panneaux.

La pièce ouvre sur l'arrière par une fenêtre à simple battant avec châssis aluminium à double vitrage.

Le sol est recouvert d'un parquet avec plinthes en bois peint.

Les murs sont plâtrés et peints.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille quatre arrivées électriques.

Un appareil de chauffage au gaz est présent dans la pièce.
Voir clichés photographiques n° 66 à 68.

Salle d'eau 2 :

Elle est située sur la gauche et se trouve desservie, depuis le dressing, au moyen d'une porte à galandage.

La pièce ouvre sur l'extérieur par deux fenêtres à simple battant avec châssis aluminium à double vitrage et par une fenêtre coulissante avec châssis aluminium à double vitrage.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les parois sont faïencées.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille trois arrivées électriques ainsi qu'une bouche de ventilation.

Les équipements ne sont pas réalisés dans cette pièce.
Voir clichés photographiques n° 69 à 71.

Chambre 4 :

Cette pièce ouvre sur l'extérieur par deux fenêtres à simple battant avec châssis aluminium à double vitrage et une baie vitrée coulissante avec châssis aluminium à double vitrage, le tout étant doté de volets roulants électriques.

Le sol est recouvert d'un parquet avec plinthes en bois peint.

Les murs sont plâtrés et peints.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une arrivée électrique.

Deux arrivées électriques sont présentes en applique.

Un appareil de chauffage alimenté au gaz est présent dans la pièce.
Voir clichés photographiques n° 72 à 74.

REZ-DE-JARDIN :

Il est desservi depuis le niveau R+1 au moyen d'un escalier carrelé avec plinthes assorties, dans la cage duquel les parois sont plâtrées et peintes.

Une arrivée électrique est présente en applique.
Voir clichés photographiques n° 75 et 76.

Chaufferie :

Elle est située sur la gauche en descendant.

L'accès s'effectue au moyen d'une porte en bois vitrée.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les parois sont faïencées et plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint.

L'ensemble accueille :

- un bloc évier en faïence à deux bacs avec égouttoir et robinet mitigeur à douchette,
- une chaudière de marque OERTLI,
- deux arrivées électriques en plafond,
- un placard à portes coulissantes équipé d'étagères et d'une penderie.

Voir clichés photographiques n° 77 à 81.

Cave :

Elle est desservie depuis la pièce précédente au moyen d'une porte vitrée.

Le sol est recouvert de graviers.

Les parois sont en terre.
Voir clichés photographiques n° 82 à 83.

Cuisine :

Elle se situe sur la droite en descendant.

L'accès s'effectue, à la descente de l'escalier, au moyen d'une porte en bois et verre.

Elle ouvre sur le côté de la maison par une baie vitrée coulissante avec châssis aluminium à double vitrage et volet roulant électrique et, sur l'avant, côté piscine, par une seconde baie vitrée coulissante avec châssis aluminium à double vitrage.

Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes assorties.

Les parois sont plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint.

Deux appareils de chauffage alimentés au gaz y sont présents ainsi qu'un vaste ilot central avec plateau granit, sous lequel sont intégrés des modules de rangement en bois plaqué.

Est intégré à l'ensemble, un piano de cuisson de marque LACANCHE.

Un conduit destiné à accueillir une hotte aspirante y est présent mais la hotte n'est pas installée.
Voir clichés photographiques n° 84 à 91.

Garage :

Il est desservi depuis la cuisine au moyen d'une porte en verre et bois.

Il ouvre sur l'extérieur par deux portes sectionnelles à commandes manuelles.

Le sol est recouvert d'un dallage en béton.

Les parois sont plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille deux arrivées électriques.
Voir clichés photographiques n° 92 à 96.

Cabinet d'aisances :

L'accès s'effectue depuis la chaufferie au moyen d'une porte postformée.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les parois sont faïencées.

Le plafond est plâtré et peint.

L'ensemble accueille un lave-mains en faïence avec robinet mitigeur, une selle d'aisances suspendue en faïence avec dessus, abattant et chasse d'eau murale ainsi qu'une arrivée électrique.
Voir clichés photographiques n° 97 à 99.

Pièce annexe :

Elle est située dans le prolongement de la chaufferie et se trouve desservie depuis cette dernière au moyen d'une porte en bois.

Elle ouvre sur l'avant par une fenêtre à simple battant avec châssis aluminium à double vitrage.

Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes assorties.

Les parois sont plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint.

Une arrivée électrique est présente en applique.

Nous constatons la présence d'un placard de rangement à portes coulissantes, non équipé.
Voir clichés photographiques n° 100 à 103.

EXTERIEUR :

L'accès au premier étage se fait par un petit perron en béton couvert, desservi depuis le rez-de-chaussée par un escalier en béton avec main courante en métal et verre.

Le long du rez-de-chaussée, est présente une terrasse en béton ainsi qu'un bassin de piscine de forme rectangulaire avec liner. Un mur de clôture vient ceinturer la terrasse.

Un petit édicule en béton crépi accueille le système de filtration de la piscine. Il est desservi par une porte en bois.

Une seconde terrasse est présente à l'arrière, en amont de la parcelle.

Elle est desservies par deux escaliers latéraux extérieurs en béton brut.

Un petit jardinet est présent à hauteur du premier étage.

La terrasse arrière est en béton. En amont de cette dernière, diverses plantations sont réalisées à flanc de parcelle.

La propriété est desservie depuis la voie publique par un portail en métal en aluminium dont un des vantaux est manquant.

Il dessert une voie gravillonnée donnant accès à l'ensemble.

Les façades de la maison sont crépies et habillées de parement en briques.

La couverture est réalisée au moyen de tuiles dites romanes.
Voir clichés photographiques n° 104 à 121.

AVOVENTES nous déclare que la maison est raccordée au réseau d'assainissement communal.

CONDITIONS D'OCCUPATION

Les lieux sont occupés par AVOVENTES qui nous déclare les occuper en sa qualité de propriétaire indivise sans contrat de bail.

SUPERFICIE
ETAT PARASITAIRE – AMIANTE

AVOVENTES Expert Entomologiste et Diagnostics Immobiliers, dont le siège est, DIAGNOSTICS CONSEILS, 28 rue des 36 Ponts à TOULOUSE (31500) a été requis à l'effet d'établir les attestations relatives aux termites, à la présence de plomb, d'amiante et de la surface des immeubles saisis ainsi que le diagnostic de performance énergétique (DPE) et toutes expertises nécessaires en la matière.

La maison présente une superficie de **341.37 m²**, suivant l'attestation délivrée par l'Expert.

Des lieux, nous avons tiré 121 clichés photographiques numériques qui sont annexés au présent. Nous attestons que les clichés joints sont parfaitement conformes à la réalité et n'ont pas été modifiés par un quelconque procédé technique.

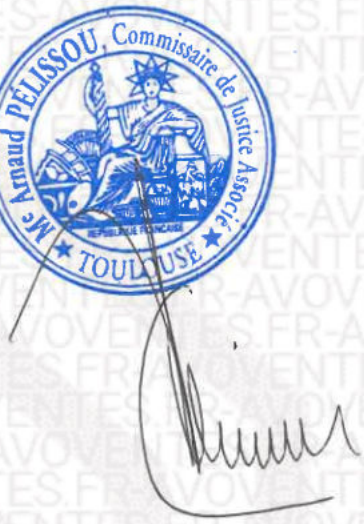
Sont également annexées au présent :

- une copie du jugement

- une copie de la matrice cadastrale
- une copie du plan cadastral
- une copie de l'attestation de superficie

A 16 heures, nos constatations terminées, nous nous sommes retiré. Et, de tout ce que dessus, nous avons fait et dressé le présent procès-verbal descriptif pour servir et valoir ce que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES
DONT PROCES-VERBAL



PROCES VERBAL DE CONSTAT

TRESOR AVOVENTES

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026



1



2

AVOVENTES.FR-AVOVENTES

PROCES VERBAL DE CONSTAT

TRESOR

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026



3



4

PROCES VERBAL DE CONSTAT

TRESOR /AVOVENTES

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026



5



6

PROCES VERBAL DE CONSTAT

TRESOR AVOVENTES

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026



7



8



9



10

AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR

PROCES VERBAL DE CONSTAT
TRESOR /AVOVENTES
35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE
Du 31 juillet 2026



11



12



13



14

AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR



15



16

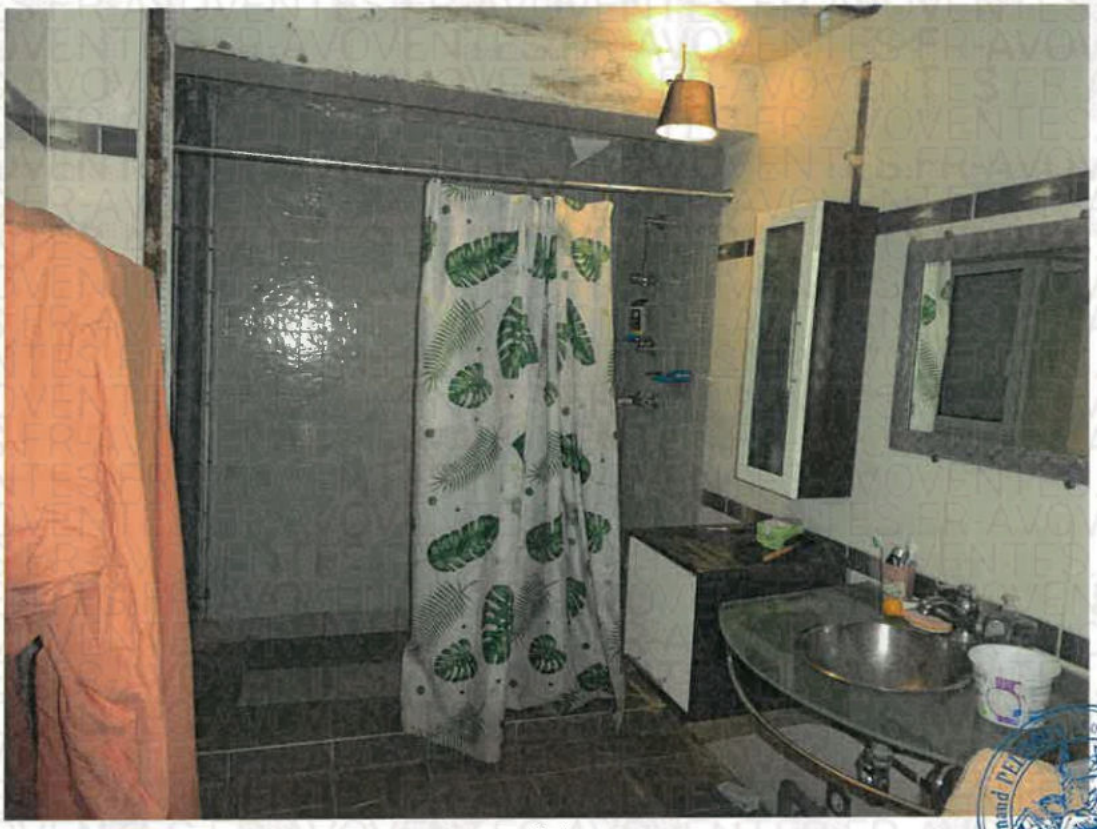
AVOVENTES.FR

PROCES VERBAL DE CONSTAT

TRESOR AVOVENTES

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026



17



18

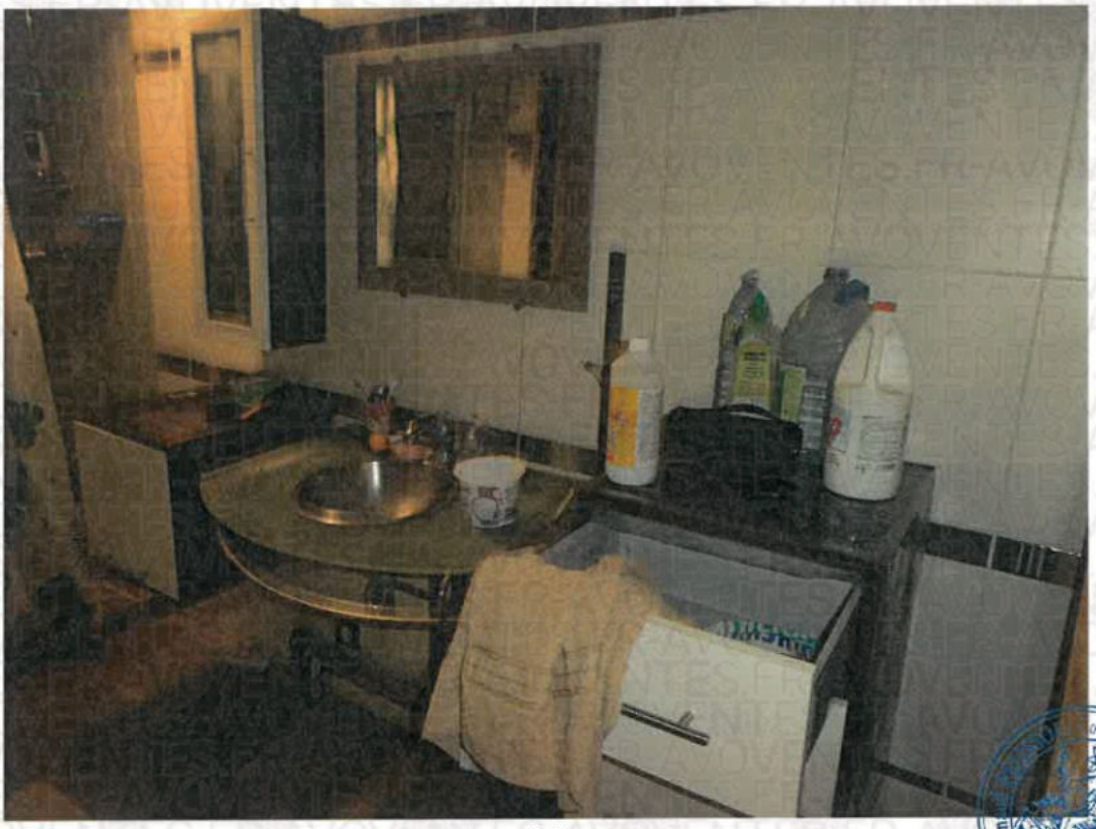
AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR

PROCES VERBAL DE CONSTAT

TRESOR

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026



19



20

PROCES VERBAL DE CONSTAT
TRESOR
35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE
Du 31 juillet 2026



21



22



23

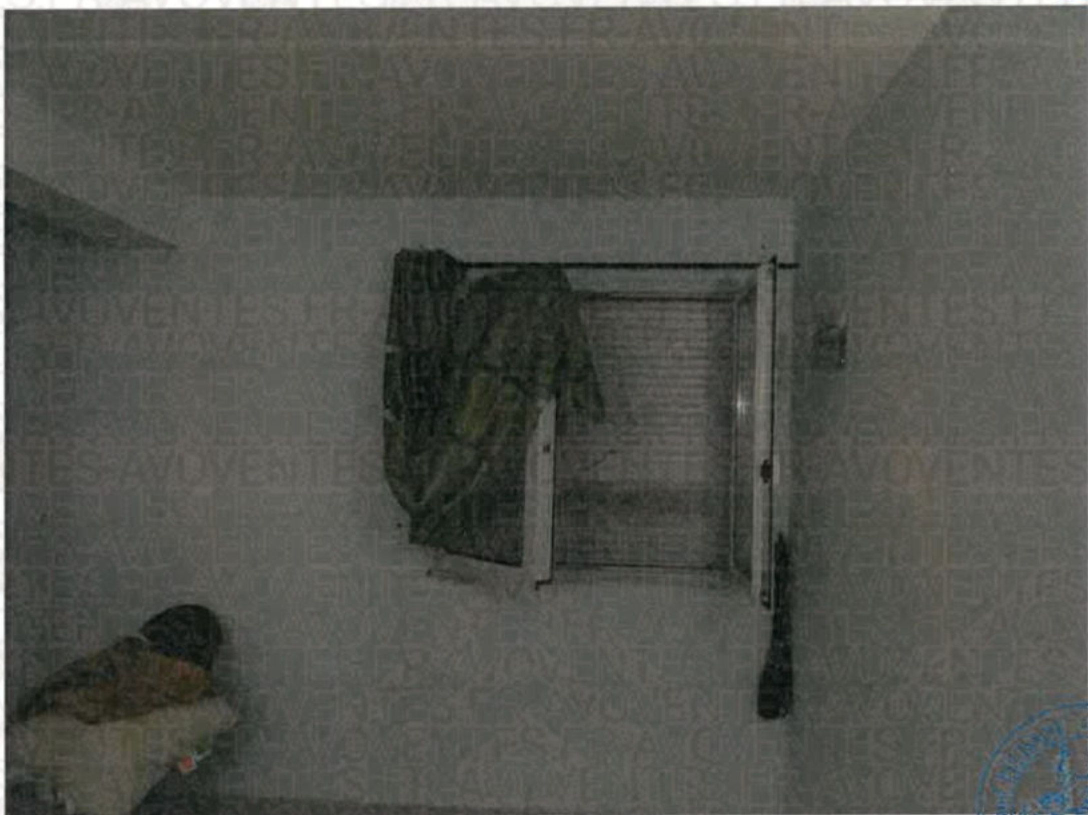


24

PROCES VERBAL DE CONSTAT
TRESOR / AVOVENTES
35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE
Du 31 juillet 2026



25



26

AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR

PROCES VERBAL DE CONSTAT

TRESOR / AVOVENTES

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026



27



28



29



30

AVOVENTES.FR

PROCES VERBAL DE CONSTAT

TRESOR / AVOVENTES

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026



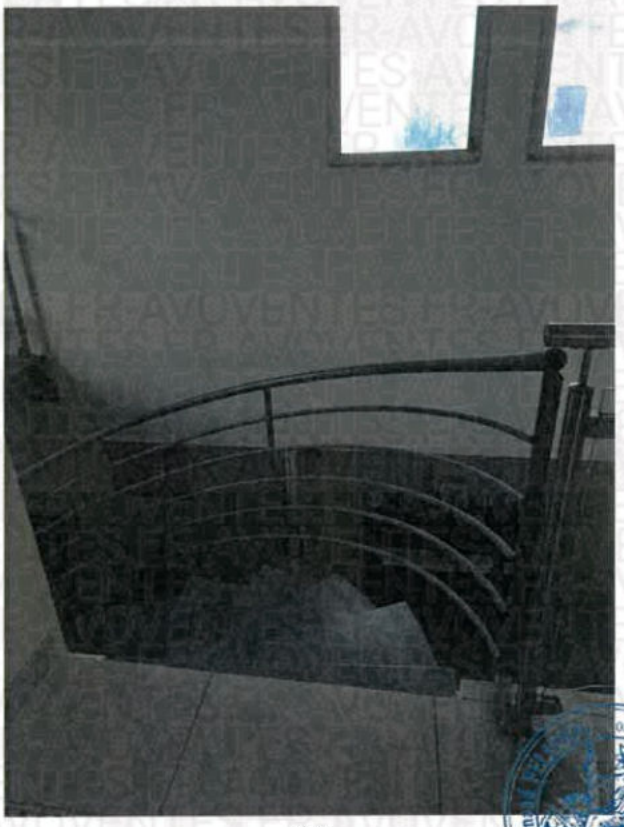
31



32



33



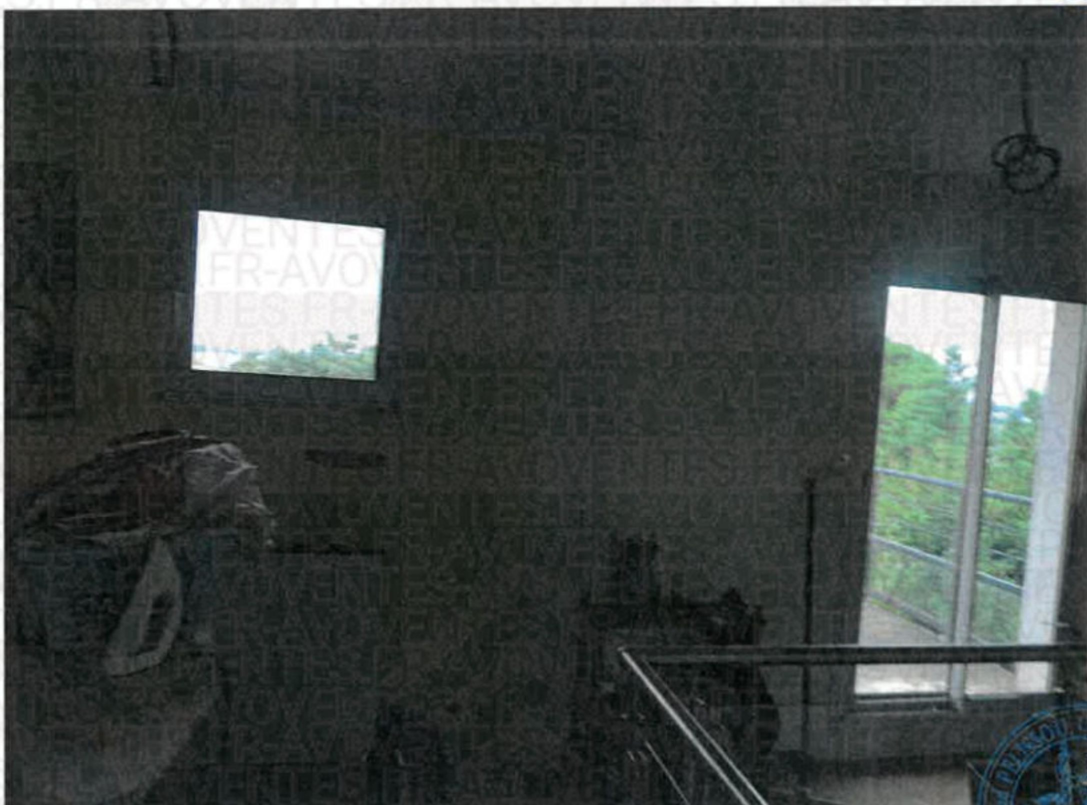
34

PROCES VERBAL DE CONSTAT
TRESOR / AVOVENTES
35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE
Du 31 juillet 2026



35

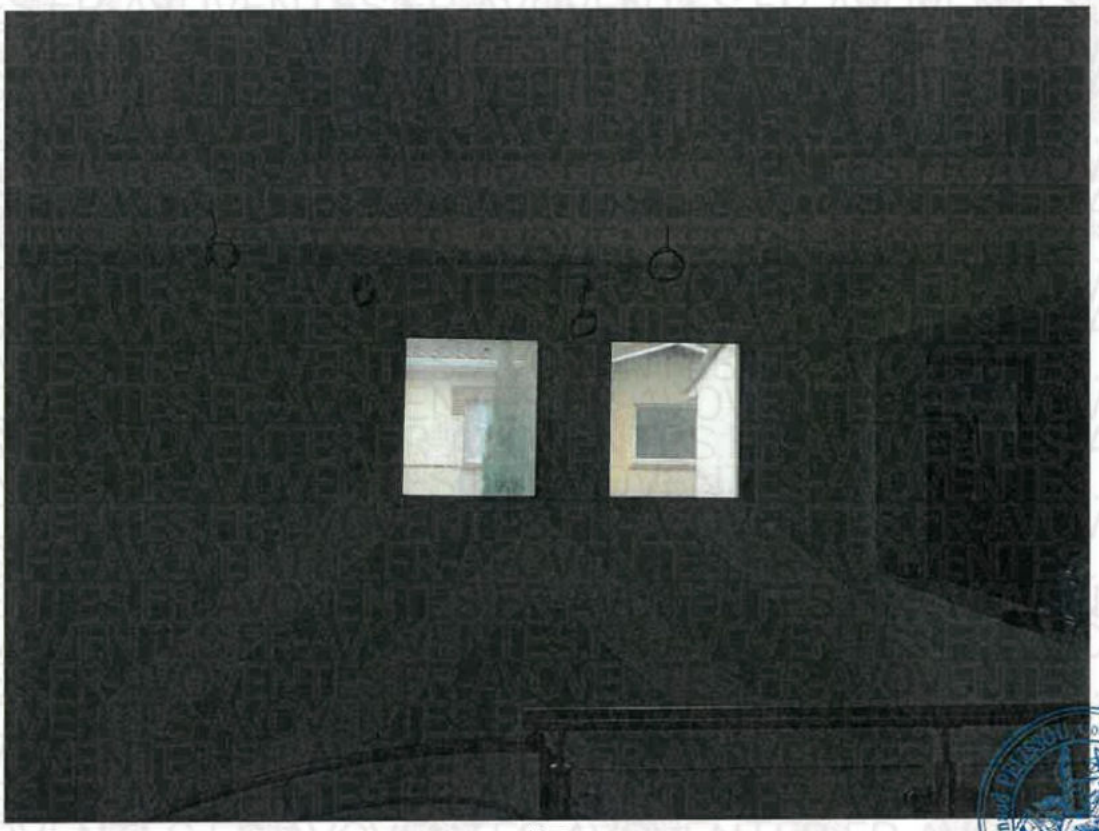
Me Arnaud PEISSOU Commissaire de Justice Associé TOULOUSE



36

Me Arnaud PEISSOU Commissaire de Justice Associé TOULOUSE

AVOVENTES.FR



37



38

AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR



39

Commissaire de Justice Associé
TOULOUSE



40

Commissaire de Justice Associé
TOULOUSE
AVOVENTES.FR



41



42

AVOVENTES.FR



43



44

Me Arnaud PELISSOU Commissaire de Justice Associé TOULOUSE

Me Arnaud PELISSOU Commissaire de Justice Associé TOULOUSE

AVOVENTES.FR

PROCES VERBAL DE CONSTAT

TRESOR AVOVENTES

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026



45

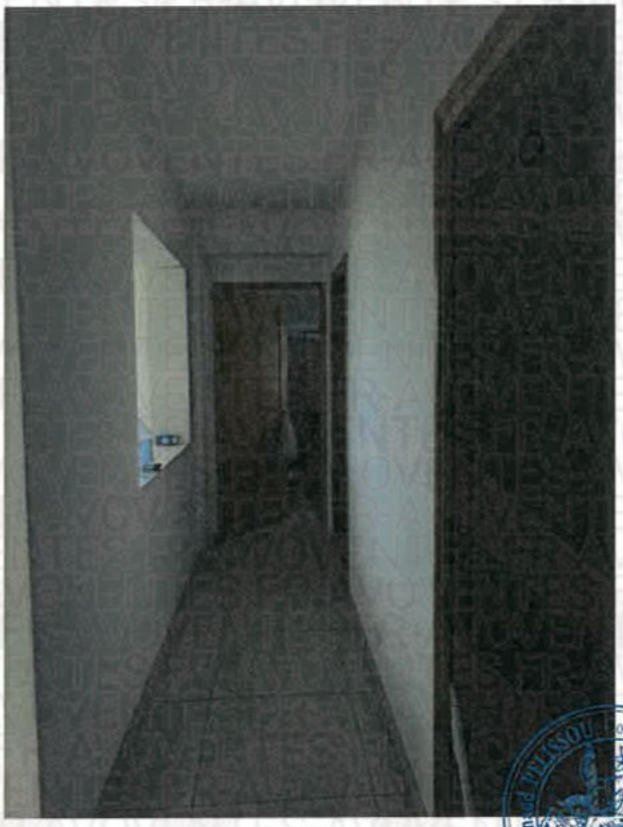
Me Arnaud PELISSOU Commissaire de Justice Associé TOULOUSE



46

Me Arnaud PELISSOU Commissaire de Justice Associé TOULOUSE

AVOVENTES.FR



47



48

AVOVENTES.FR



49



50



51



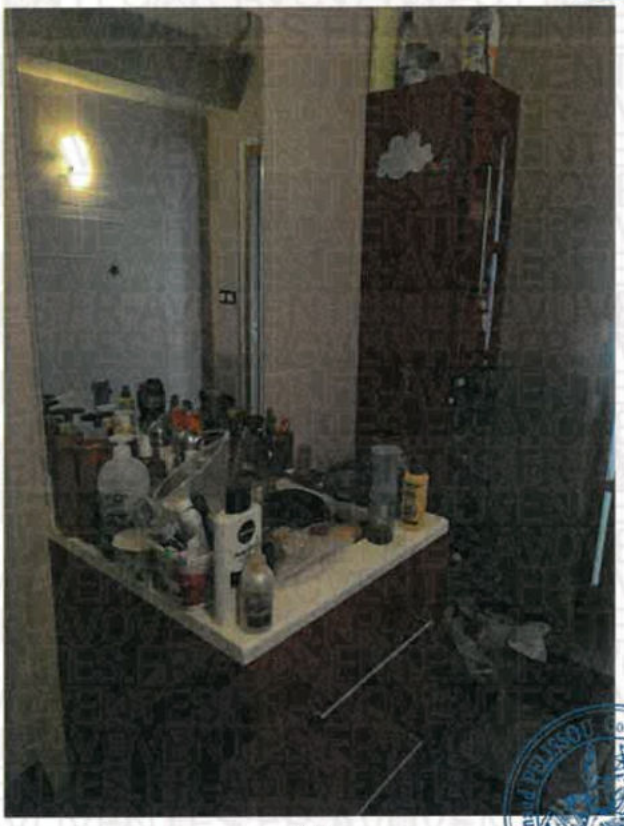
52

AVOVENTES.FR

PROCES VERBAL DE CONSTAT
TRESOR / AVOVENTES
35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE
Du 31 juillet 2026

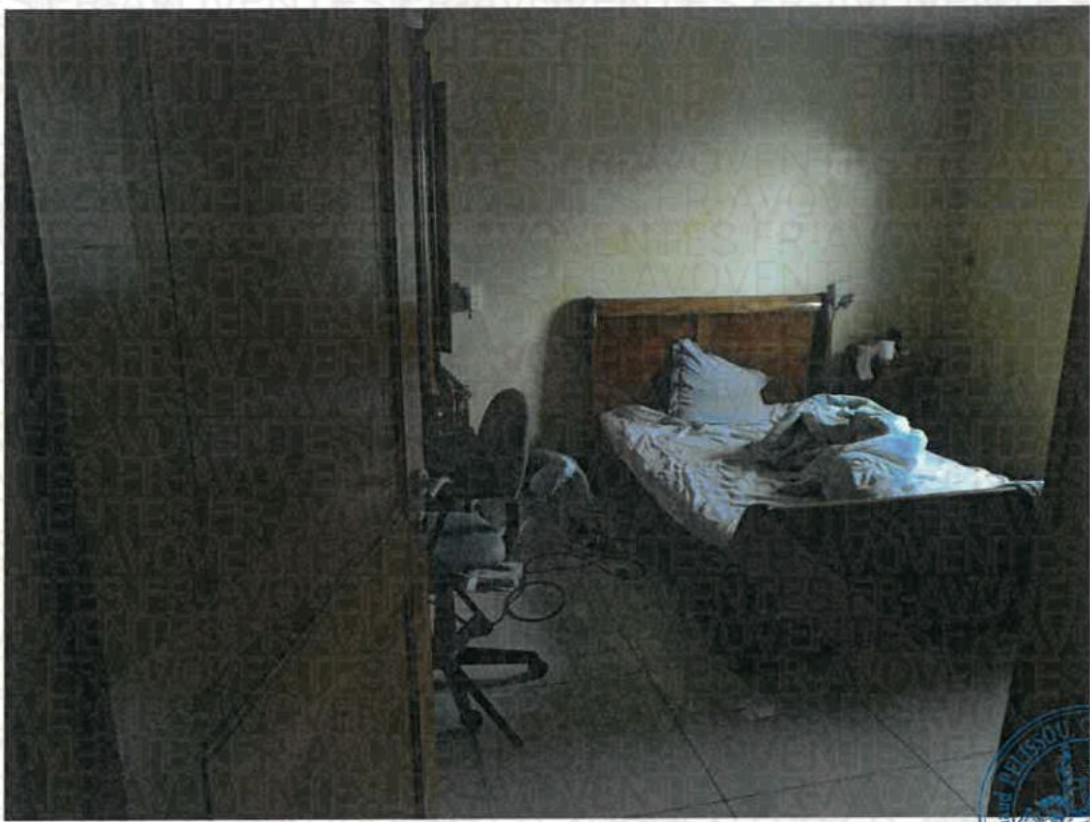


53



54

AVOVENTES.FR



55

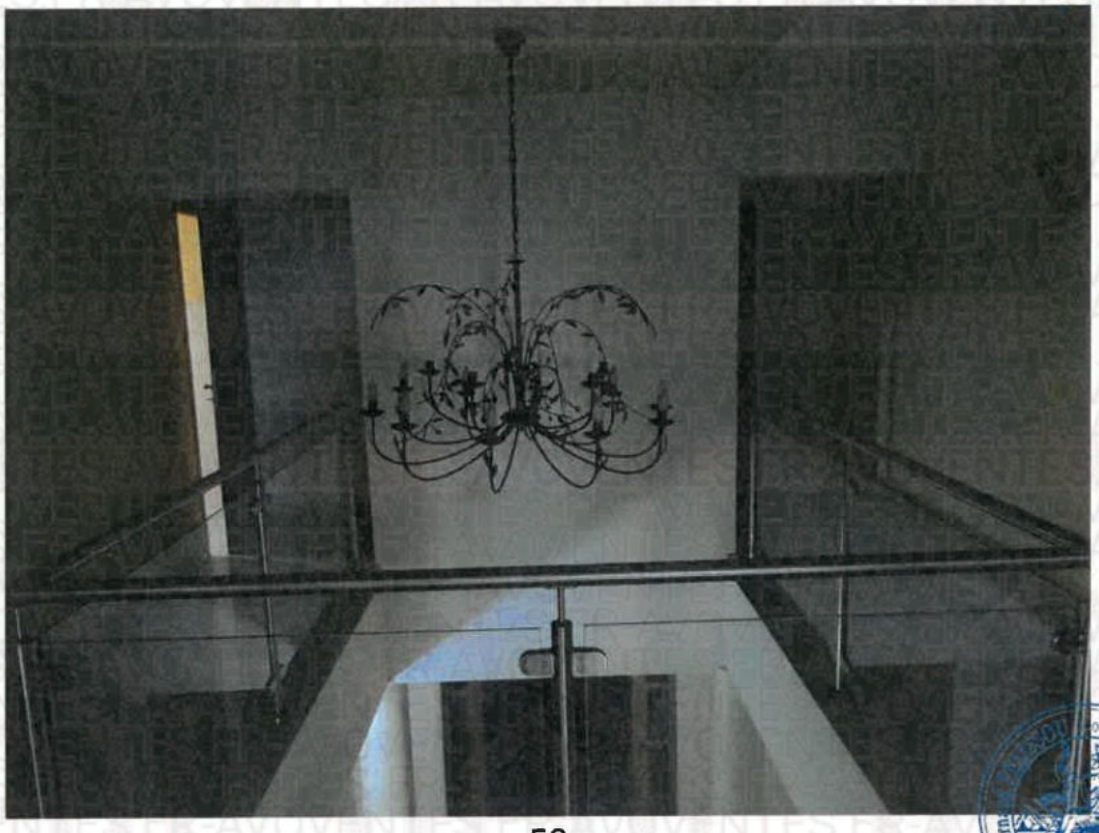


56

Me Arnaud PELISSOU Commissaire de Justice Associé TOULOUSE

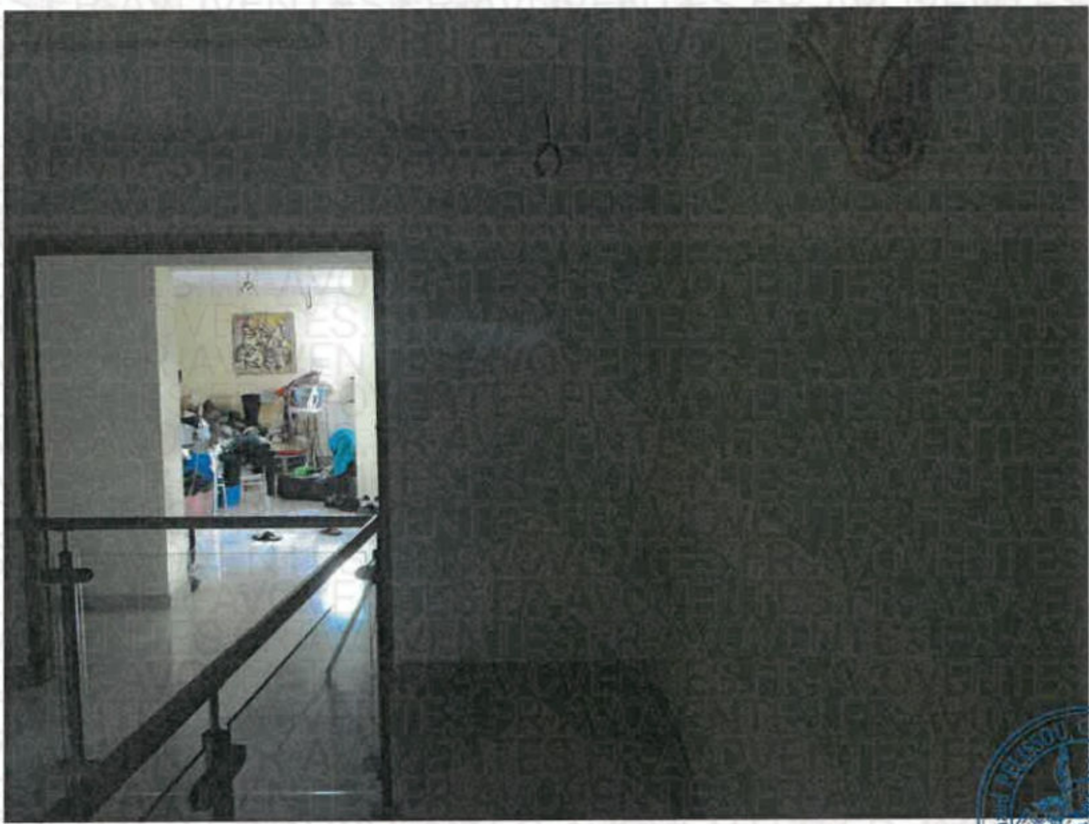


57

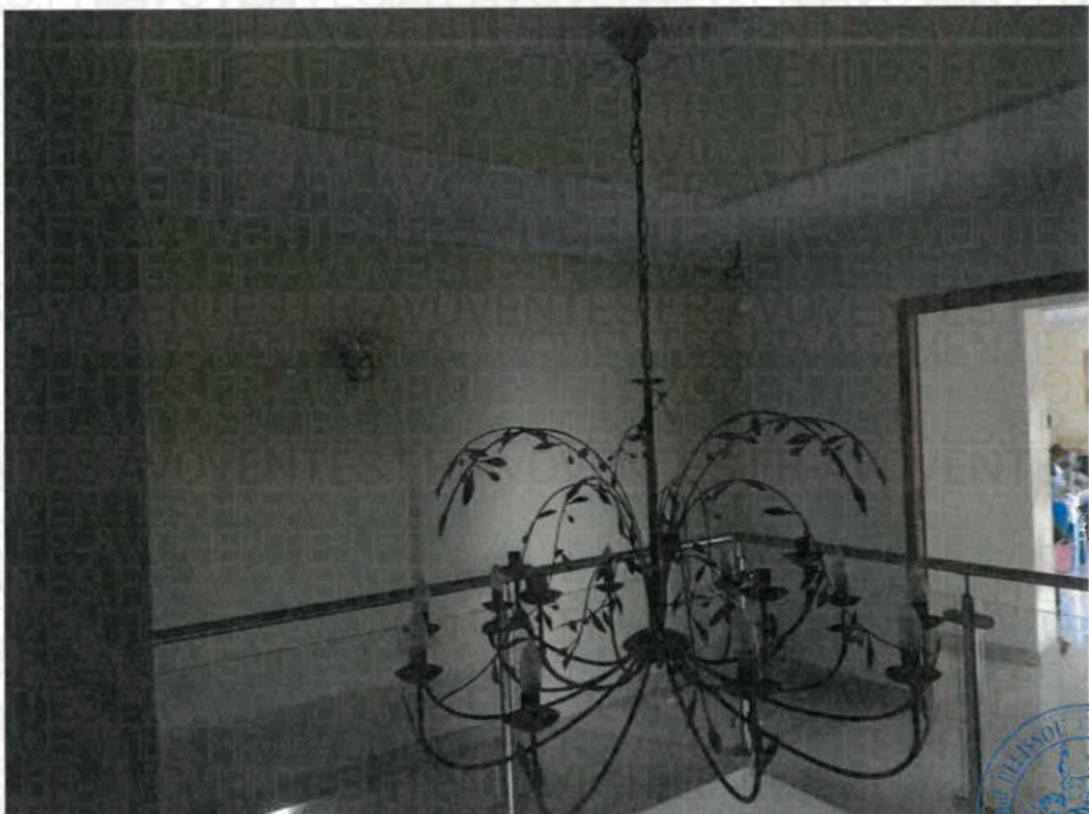


58

AVOVENTES.FR



59



60

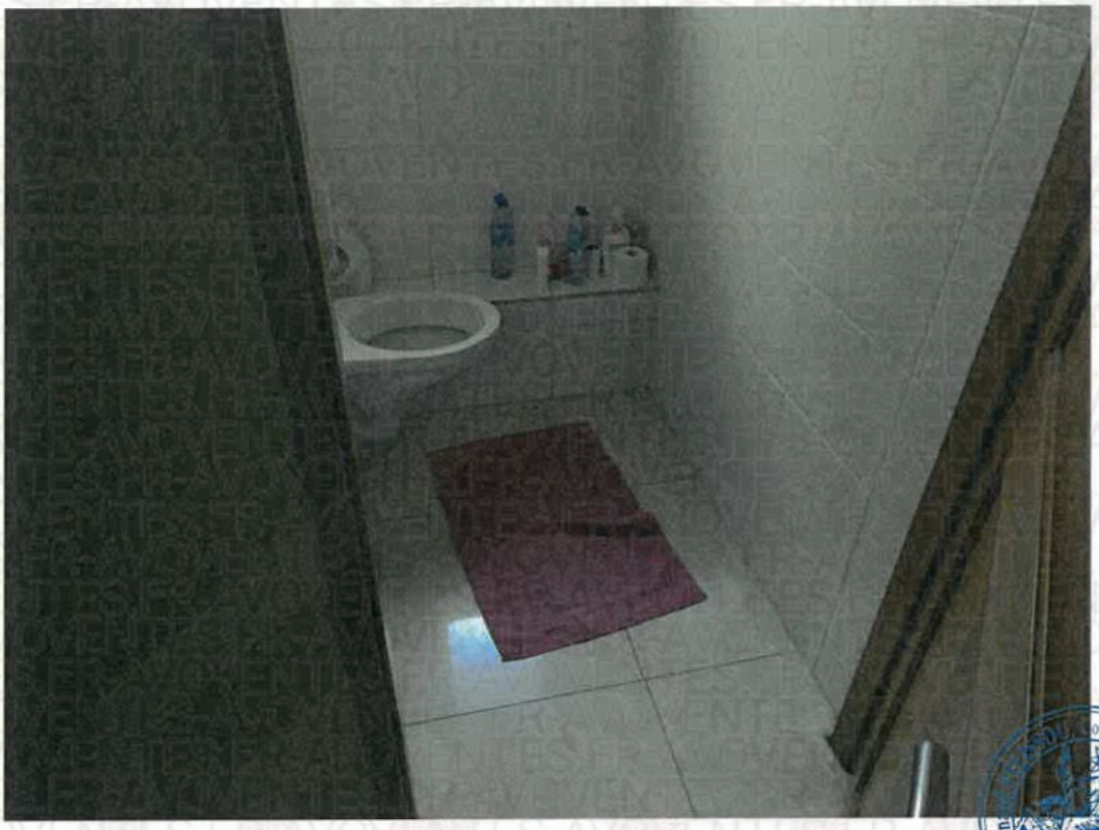
PROCES VERBAL DE CONSTAT
TRESOR / AVOVENTES
35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE
Du 31 juillet 2026



61



62



63



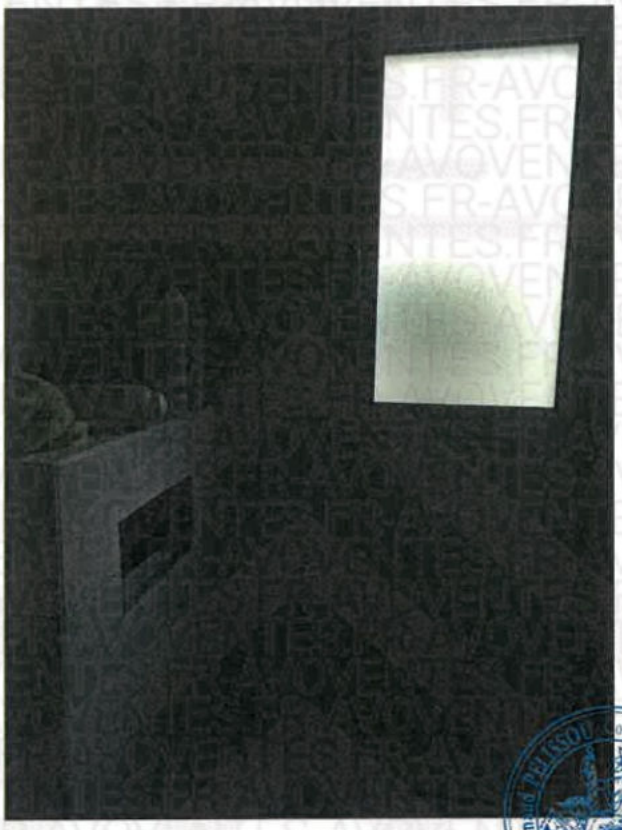
64

PROCES VERBAL DE CONSTAT

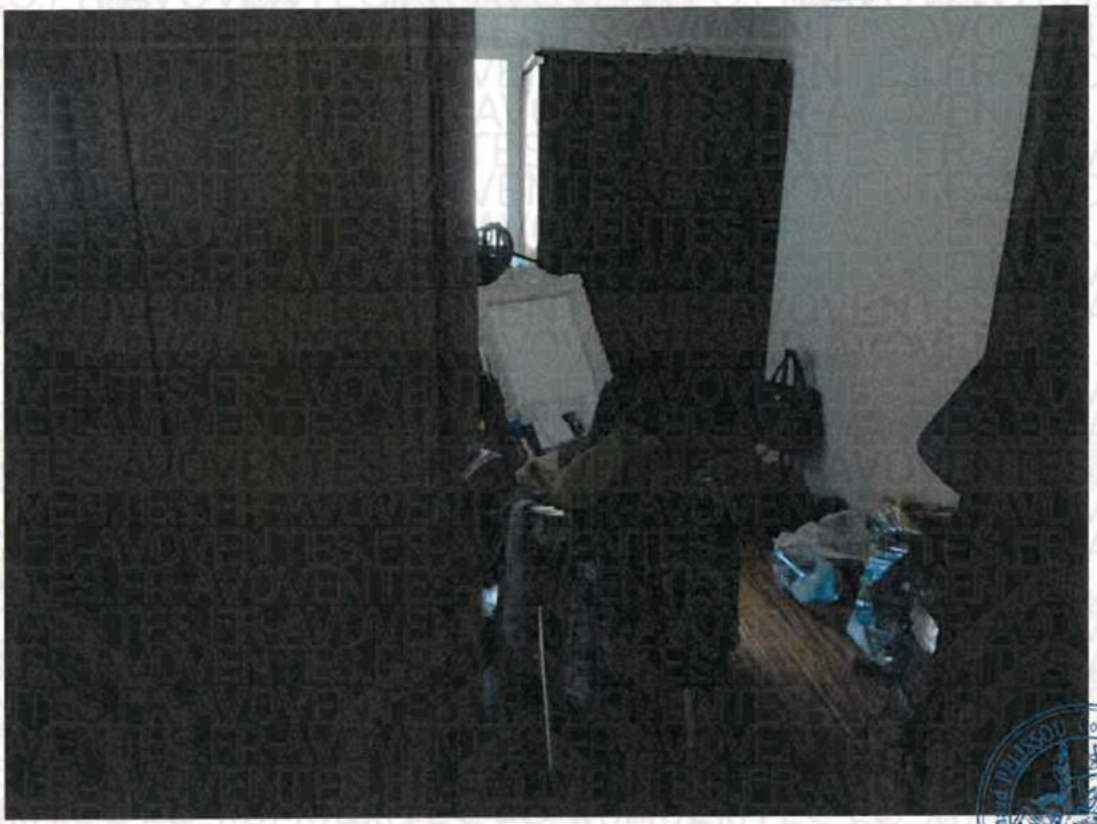
TRESOR / AVOVENTES

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026



65



66

AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR

PROCES VERBAL DE CONSTAT

TRESOR AVOVENTES

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026



67



68

AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR



69

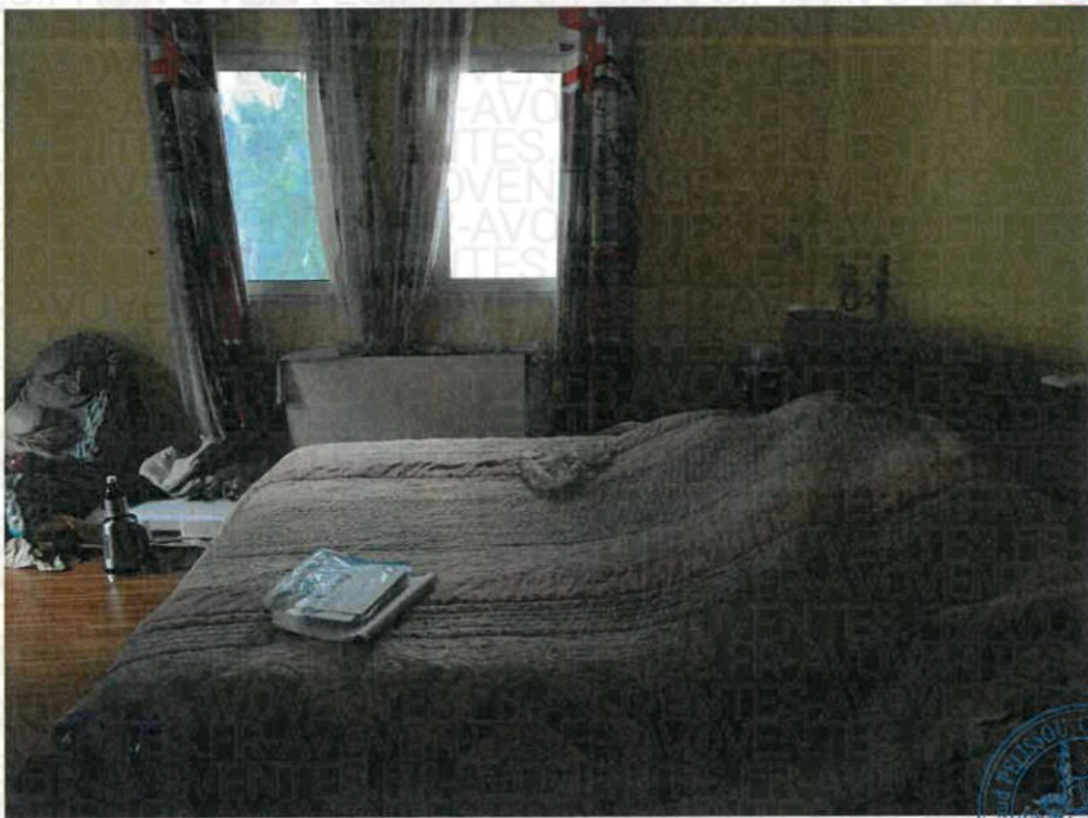


70

AVOVENTES.FR



71



72

AVOVENTES.FR

PROCES VERBAL DE CONSTAT
TRESOR AVOVENTES
35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE
Du 31 juillet 2026



73



74

AVOVENTES.FR

PROCES VERBAL DE CONSTAT

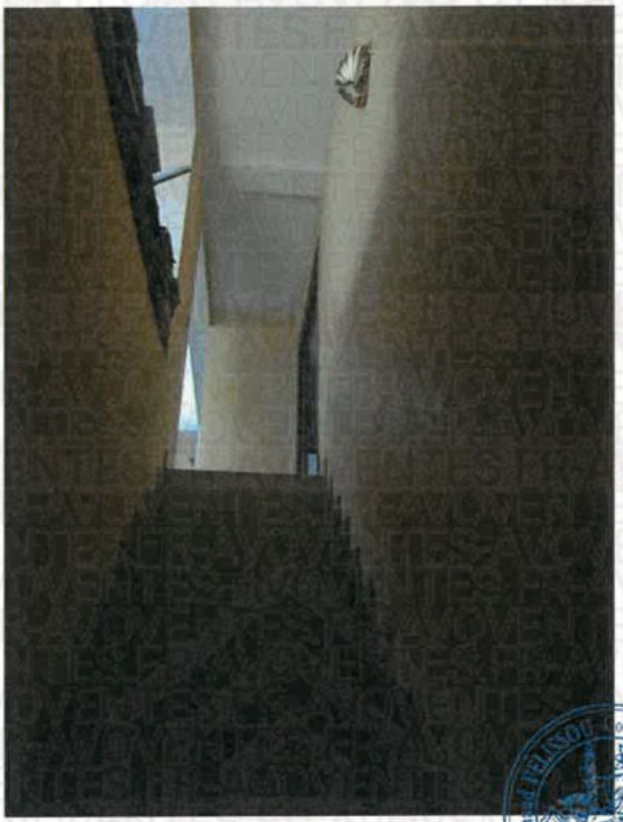
TRESOR / AVOVENTES

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026



75



76



77

Me Arnaud PELISSOU Commissaire de Justice Associé TOULOUSE



78

Me Arnaud PELISSOU Commissaire de Justice Associé TOULOUSE

AVOVENTES.FR



79



80

AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR



81



82

AVOVENTES.FR



83



84

PROCES VERBAL DE CONSTAT
TRESOR / AVOVENTES
35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE
Du 31 juillet 2026



85



86

PROCES VERBAL DE CONSTAT

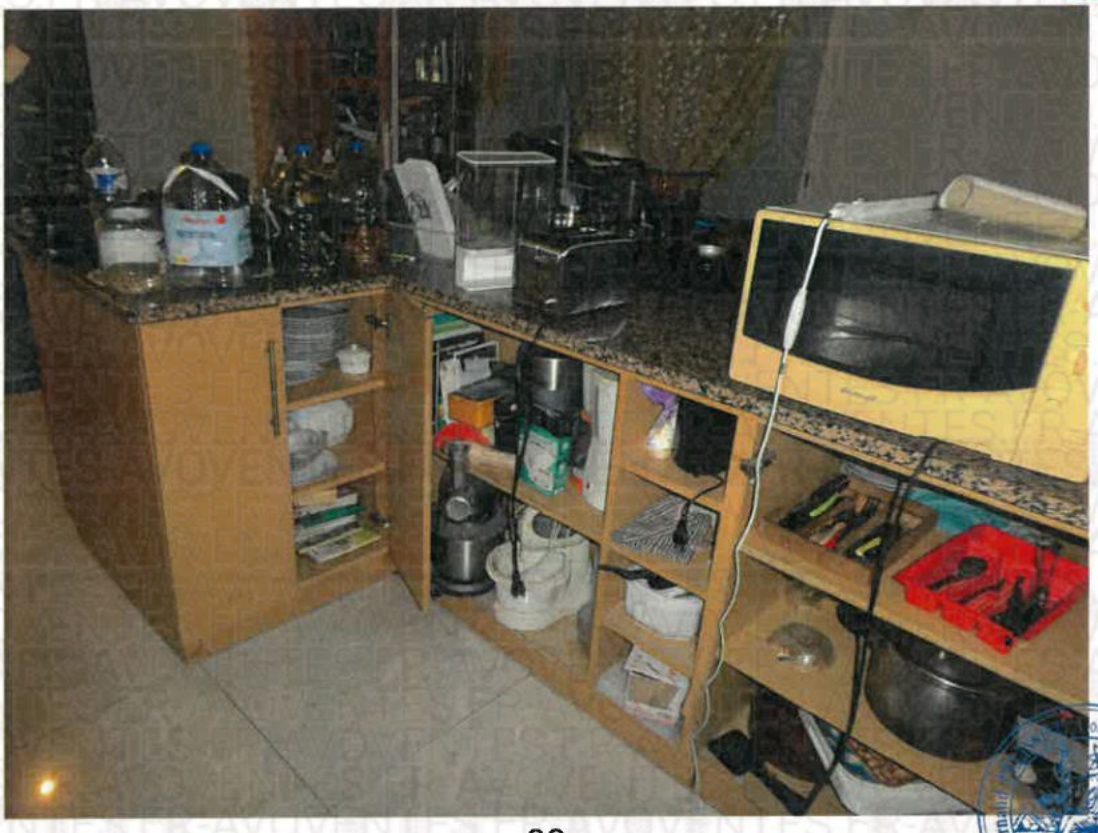
TRESOR /

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026



87



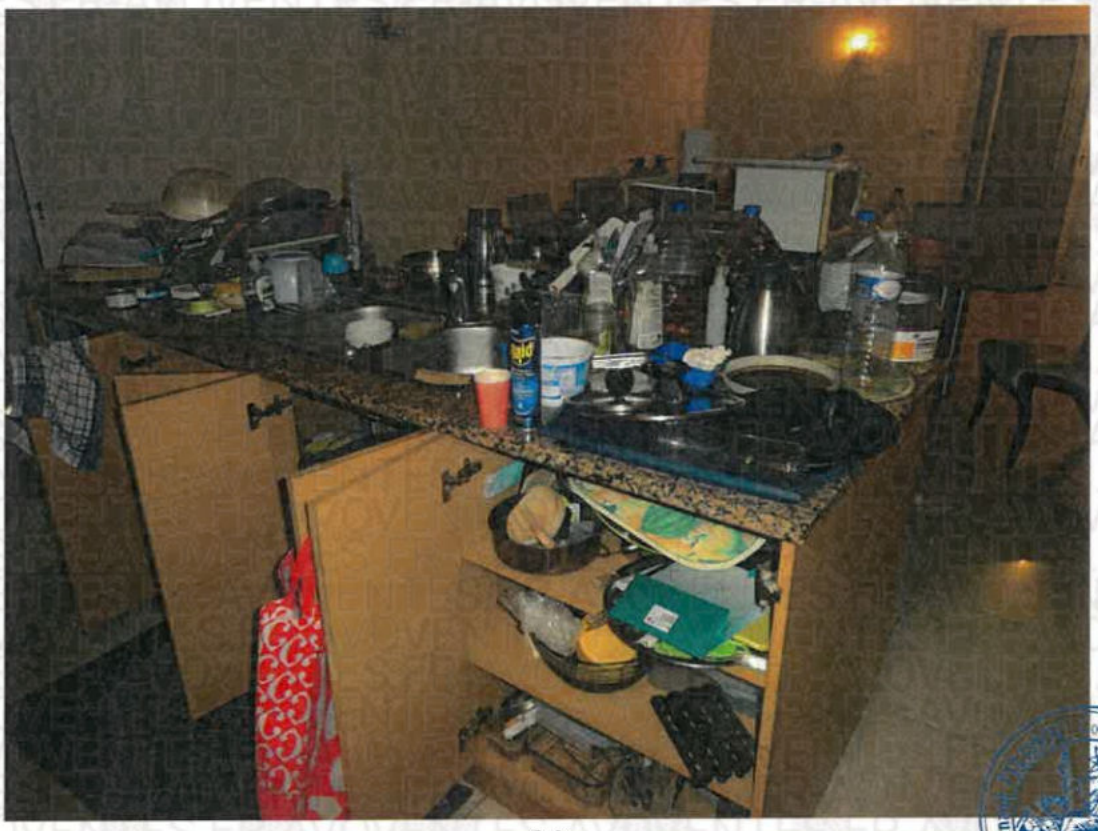
88

PROCES VERBAL DE CONSTAT

TRESOR / AVOVENTES

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026



89



90

PROCES VERBAL DE CONSTAT
TRESOR
35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE
Du 31 juillet 2026



91



92



93



94

AVOVENTES.FR

PROCES VERBAL DE CONSTAT

TRESOR / AVOVENTES

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

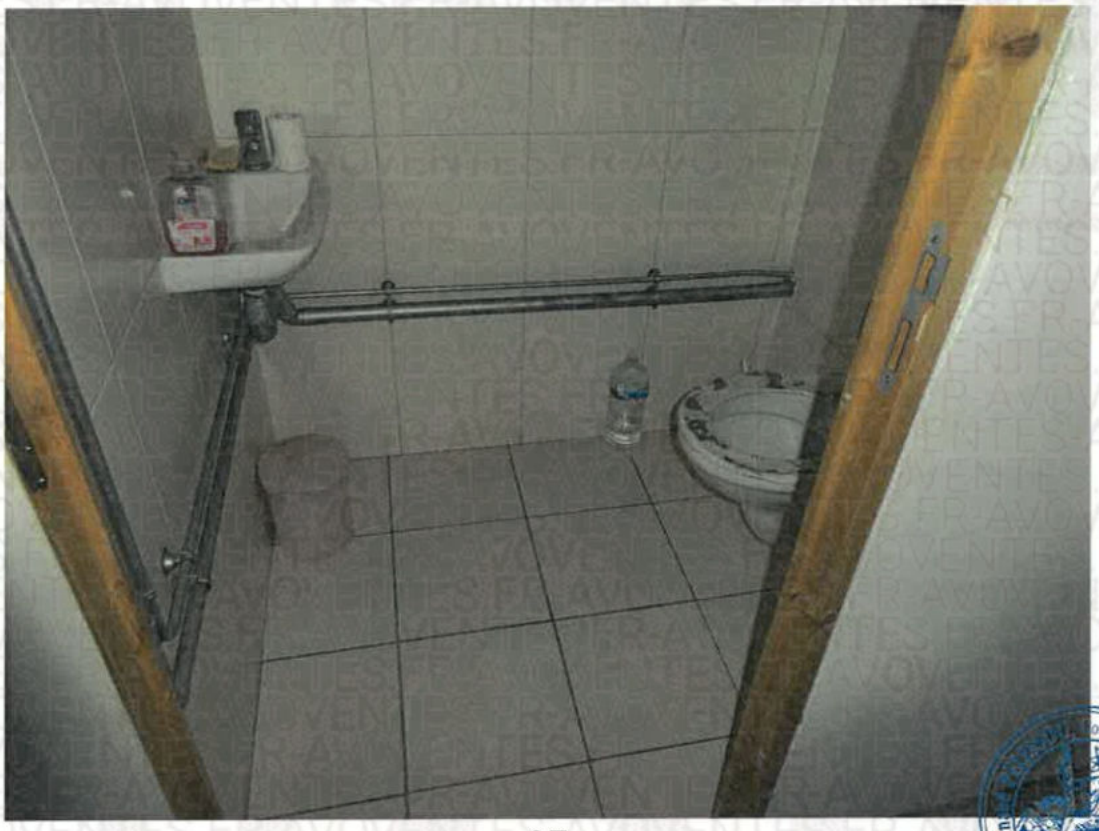
Du 31 juillet 2026



95



96



97

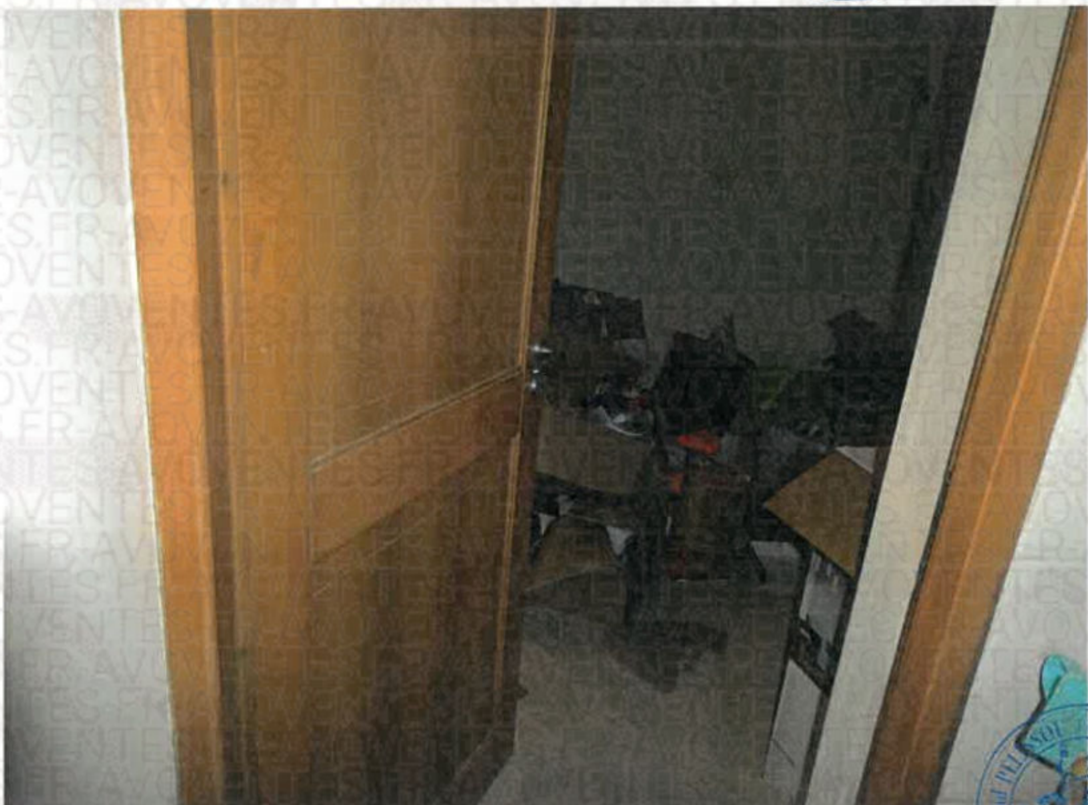


98

AVOVENTES.FR



99



100

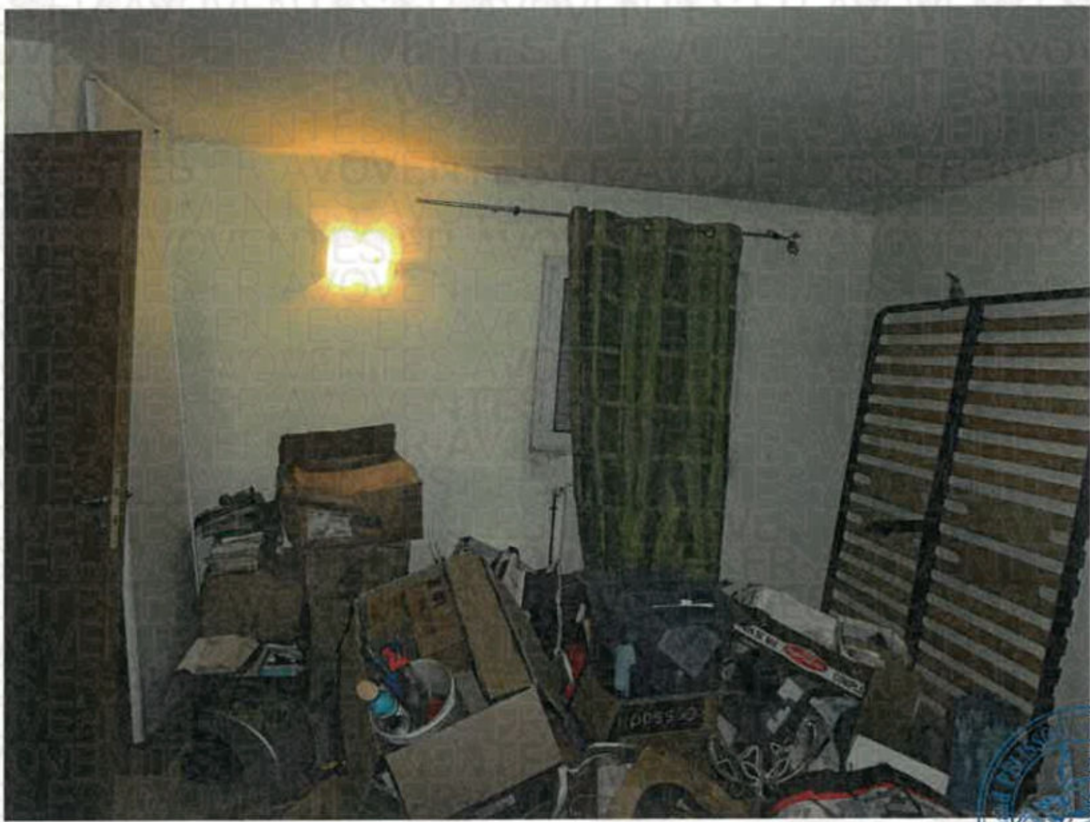
AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR

PROCES VERBAL DE CONSTAT

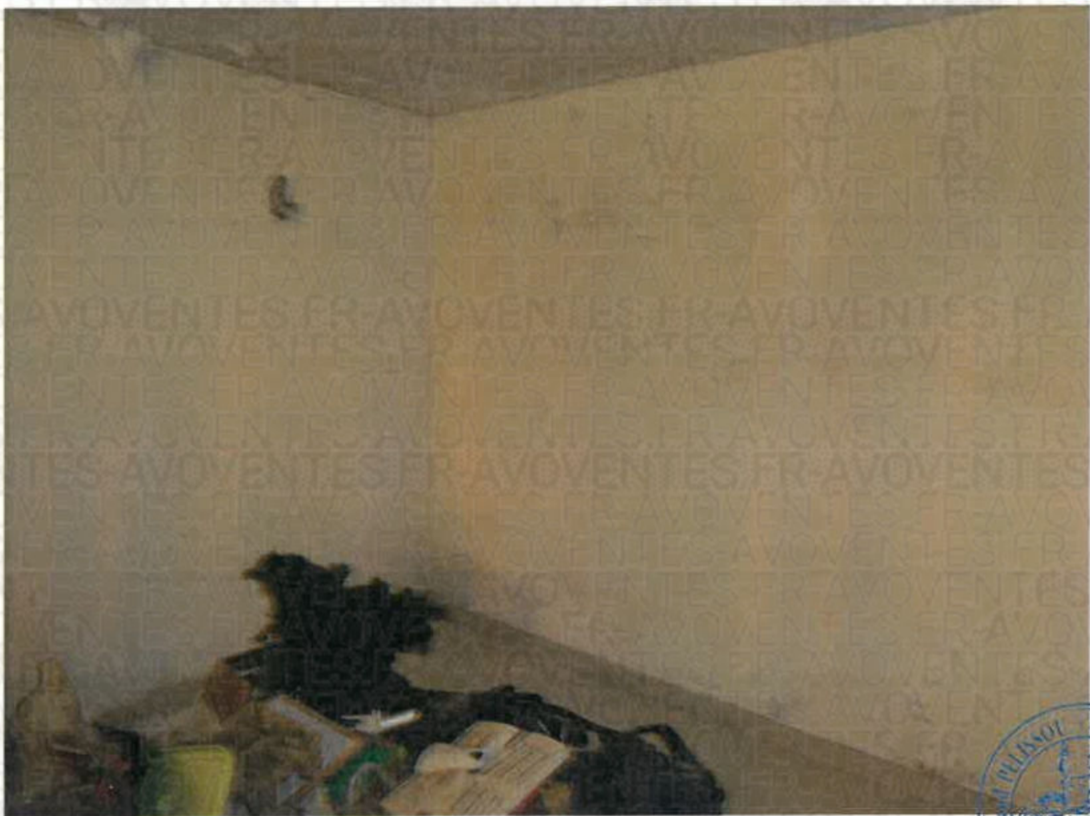
TRESOR / AVOVENTES

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026



101



102

AVOVENTES.FR



103



104

AVOVENTES.FR

PROCES VERBAL DE CONSTAT

TRESOR / AVOVENTES

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026

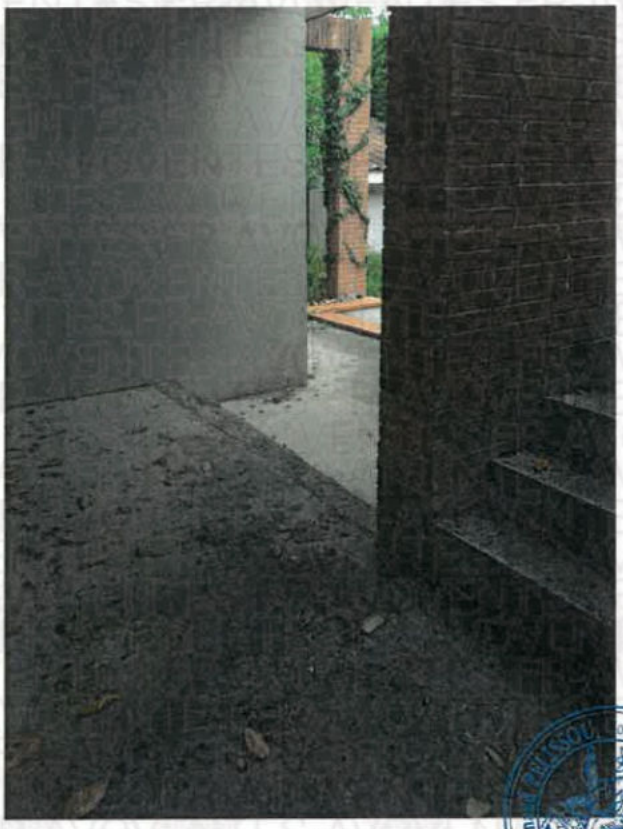


105



106

AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR



107



108



109



110

AVOVENTES.FR

PROCES VERBAL DE CONSTAT

TRESOR /AVOVENTES

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026



111



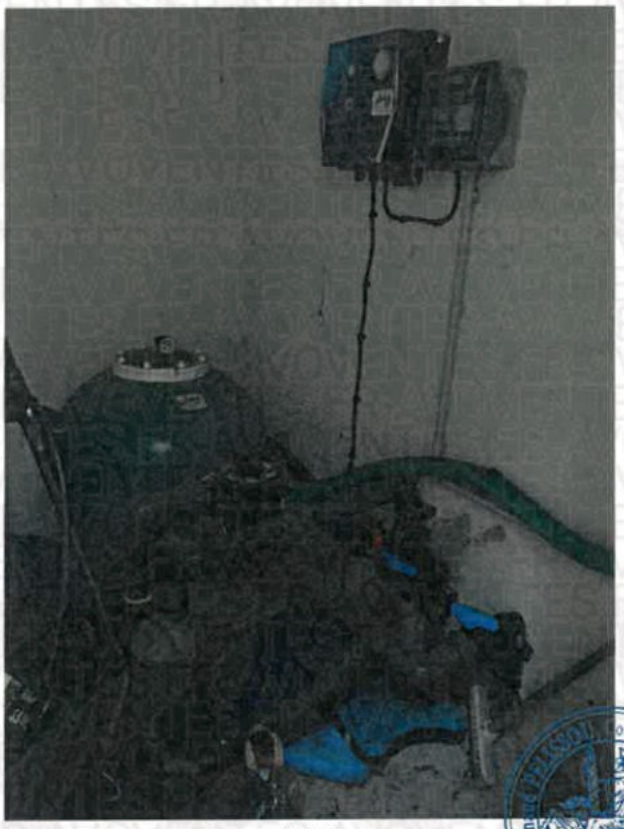
112

PROCES VERBAL DE CONSTAT

TRESOR AVOVENTES

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026



113



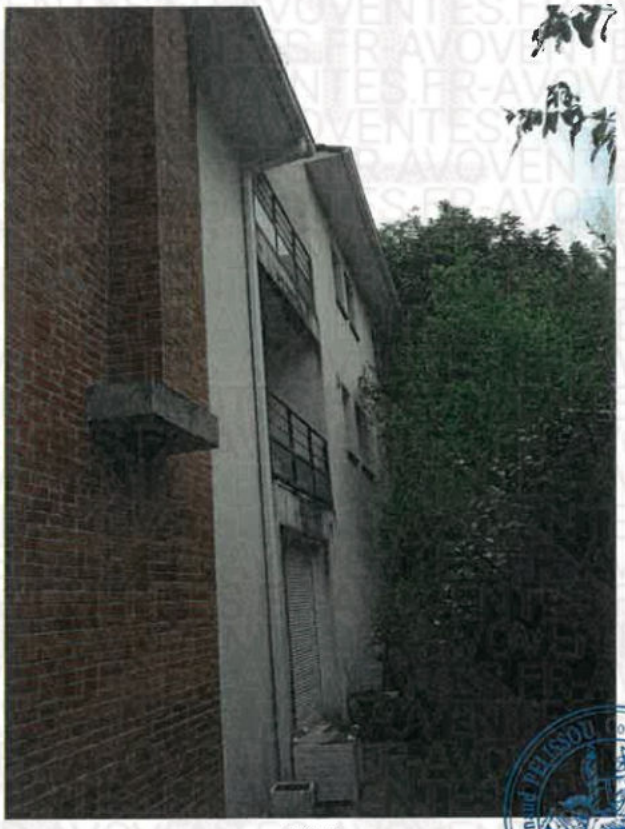
114

PROCES VERBAL DE CONSTAT

TRESOR / AVOVENTES

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026



115



116



117



118

AVOVENTES.FR



119



120

AVOVENTES.FR

PROCES VERBAL DE CONSTAT

TRESOR / AVOVENTES

35 bis chemin des Côtes de Pech David TOULOUSE

Du 31 juillet 2026



121